CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération des étudiantes et des étudiants en médecine du Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Santé

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Le gouvernement fédéral, en conjonction avec les organisations provinciales et médicales, devrait compiler et publier des données nationales et régionales sur les ressources humaines du secteur de la santé, y compris des projections basées sur les besoins de l'offre et de la demande de médecins.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 million-4.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral pourrait financer cette recommandation par l'entremise de son entente existante avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). L'ICIS est déjà financé par le gouvernement fédéral à raison de 18 millions de dollars par année. Ce financement pourrait être lié à une obligation de produire des projections basées sur les besoins de l'offre et de la demande de médecins. Aussi, le gouvernement pourrait financer le Comité consultatif fédéral sur la prestation des soins de santé et les ressources humaines et le charger de créer les projections.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

L'inadéquation entre les besoins des patients canadiens d'une part, et les spécialités des médecins canadiens et les endroits où ils se trouvent d'autre part (déficit de compétences en soins de santé), contribue aux pénuries de médecins dans plusieurs secteurs où le besoin se fait sentir, et à une surabondance ailleurs de professionnels formés à grand coût. Les bénéficiaires de solides données sur les ressources humaines du secteur de la santé seraient notamment :
- les patients canadiens (qui auraient un meilleur accès aux médecins dont ils ont besoin);
- les provinces et les régions sanitaires (qui pourraient mieux répartir les fonds de santé);
- les universités et les hôpitaux (qui pourraient mieux faire concorder leurs programmes de formation avec les besoins des Canadiens).

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Combler le déficit de compétences en soins de santé accroîtrait le niveau de vie des Canadiens en améliorant l'accès aux médecins de famille et en diminuant les temps d'attente pour les spécialistes, augmentant ainsi la productivité et la santé des Canadiens.

Faire concorder la formation des médecins avec les besoins des Canadiens changerait la façon dont les médecins canadiens sont formés, en réduisant la quantité de ressources consacrée à former des médecins dans des domaines où ils sont trop nombreux.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait reporter le remboursement du capital et des intérêts cumulés de la portion fédérale des prêts canadiens aux étudiants diplômés en médecine jusqu'à la fin de leur formation de résident, afin que les médecins puissent tirer tout le parti possible des programmes gouvernementaux existants d'encouragement à la pratique rurale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

10 millions -15 millions de $

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), administré par le gouvernement du Canada, enclenche actuellement les dispositions de remboursement des prêts des diplômés en médecine au moment où ils entreprennent leur formation médicale (la dernière étape de la formation). Le gouvernement devrait reporter le remboursement et les intérêts des prêts canadiens aux étudiants jusqu'à la fin du programme de résidence. Le coût estimatif du report des intérêts aux taux historiques pour quatre ans pour 2 500 résidents par année est 10 à 15 millions de dollars.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le programme de résidence en médecine est difficile sur le plan financier pour les diplômés récents qui se sont très endettés pour financer leur formation médicale. Cela incite de nombreux médecins résidents à consolider leurs prêts étudiants des provinces et des territoires dans une ligne de crédit avec une banque privée, dont le taux d'intérêt est moins élevé, ce qui les rend inadmissibles aux programmes incitatifs créés récemment par le gouvernement fédéral (par exemple pour les médecins de famille dans les régions rurales). Les grands bénéficiaires seraient donc :
- les Canadiens des régions rurales (qui auraient un meilleur accès aux médecins attirés dans leur région par l'entremise des programmes incitatifs).

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Tout programme qui augmente les stimulants pour inciter les médecins à travailler dans des collectivités qui n'ont pas suffisamment de services peut accroître les soins de santé et le niveau de vie des Canadiens.

Le report du remboursement des prêts aux étudiants permettrait également aux stagiaires en médecine de participer de plus en plus aux programmes incitatifs de formation existants.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Recommandation 1 :

Tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, ont droit à des soins de santé adéquats et de qualité. Toutefois, à l'heure actuelle, l'inadéquation entre les besoins des patients canadiens d'une part, et les spécialités des médecins canadiens et les endroits où ils se trouvent d'autre part (déficit de compétences en soins de santé), contribue aux pénuries de médecins dans plusieurs secteurs où le besoin se fait sentir, et à une surabondance ailleurs de professionnels formés à grand coût. À l'heure actuelle, les décisions relatives aux médecins à former sont basées sur les besoins courants; mais il y a un écart de cinq à 10 ans entre le début de la formation d'un médecin et le moment où il peut commencer à servir les Canadiens de manière autonome. Par conséquent, les décisions relatives à la formation doivent tenir compte des besoins de soins de santé futurs des Canadiens, incluant les effets de la migration, du vieillissement et du mode de vie.

Le gouvernement fédéral a une capacité unique d'étudier et de coordonner les projections de médecins basées sur les besoins. Les données intergouvernementales sur le nombre de médecins, la migration et la retraite sont déjà suivies par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes fait le suivi des données sur la santé de la population à l'échelle régionale. Le leadership organisationnel nécessaire pour coordonner un tel projet existe déjà au Comité consultatif fédéral sur la prestation des soins de santé et les ressources humaines. Finalement, les effets économiques de combler le déficit de compétences en soins de santé pourraient être immenses. Accroître l'accès aux médecins de famille et diminuer les temps d'attente pour les spécialistes amélioreraient la productivité et la santé de tous les Canadiens, et la réduction de la quantité de ressources consacrée à former des médecins dans des domaines où ils sont trop nombreux pourrait réduire les dépenses de formation.

Recommandation 2 :

Cette année, le gouvernement du Canada va commencer à remettre une partie de la portion fédérale des prêts du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) pour les nouveaux médecins de famille qui choisissent de pratiquer dans une communauté rurale ou éloignée – soit jusqu'à 8 000 $ par année, jusqu'à un maximum de 40 000 $ sur cinq ans. Ce programme allégera la charge financière des nouveaux diplômés en médecine tout en stimulant les soins primaires dans les régions mal desservies.

Cependant, le PCPE exigera encore que les résidents en médecine remboursent à la fois le principal de leur prêt d'études de premier cycle et l'intérêt accumulé au cours de la formation de résident diplômé. Actuellement, de nombreux résidents consolident leurs prêts étudiants canadiens, provinciaux et territoriaux dans une ligne de crédit avec une banque privée, dont le taux d'intérêt est moins élevé, ou encore participent à un programme provincial ou territorial d'allègement de prêt au cours de leur résidence; ils ne seraient pas admissibles au nouveau programme d'allègement de prêt du PCPE. Par conséquent, l'incitatif à pratiquer dans une collectivité rurale ou éloignée est considérablement diminué.

Il serait avantageux pour le gouvernement fédéral d'offrir l'allègement de prêt et d'intérêt sur la portion fédérale du prêt canadien aux étudiants stagiaires en médecine, puisque cela attirerait plus efficacement des médecins pour dispenser des soins primaires dans les régions rurales et éloignées.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.